



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé de
l'environnement

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734*03

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

Dossier complet le :

N° d'enregistrement :

1. Intitulé du projet

Création d'une réserve d'irrigation, pour l'abreuvement de vaches allaitantes et l'irrigation d'un verger (noyers) en agroforesterie.

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

GAEC BENTLEY

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Ghislaine BENTLEY

RCS / SIRET

5 0 8 7 8 4 7 9 0 0 0 0 1 8

Forme juridique

GAEC

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
10	Ouvrage de canalisation sur une longueur de 220 m

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

le projet sera réalisé en 2 temps :

1) Busage de 220 mètres linéaire du Ruisseau de Drémont (classé cours d'eau), petit cours d'eau non piscicole avec de fréquents assècs en période estivale. Il prend sa source 700 mètres en amont du projet, et présente sur ce tronçon une pente de 5,7 %. Des sources secondaires à moins de 100m en aval de la réserve prévue permettent généralement de maintenir un débit d'étiage.

2) Création d'une réserve d'irrigation pour l'abreuvement et l'irrigation d'une plantation de noyers.
Elle aura une surface de 14 700 m² dont une surface en eau de 12 800 m² pour un volume de 31 900 m³.
Elle sera alimentée par les eaux superficielles (ruisseau de Drémont) et de ruissellement.

La totalité des travaux seront réalisés hors zone humide.

4.2 Objectifs du projet

Le GAEC Bentley élève 60 vaches allaitantes et 30 brebis sur la commune d'Anthien.

L'exploitation s'étend sur 110 ha et présente de fortes contraintes :

- Topographique : avec des pentes comprises entre 6 et 10 %
- Difficulté d'exploitation et de mécanisation dû à la topographie
- Faible qualité des sols et forte sensibilité à la sécheresse.

Dans le cadre de la diversification de ses activités, le GAEC Bentley s'est orienté vers l'agroforesterie avec la plantation de 26 ha de noyers. Afin de pérenniser son exploitation, le GAEC Bentley doit pouvoir avoir accès à l'eau.

Le volume nécessaire pour l'irrigation est de 43 500 m³ et pour l'élevage de 1 500 m³, soit un volume total de 45 000 m³.

le GAEC Bentley a fait réaliser des forages sur son exploitation qui se sont avérés secs. Des études de faisabilité ont été réalisées par 2 bureaux d'études indépendants afin d'étudier les différentes possibilités.

La seule possibilité (technique et économiquement raisonnable) pour le GAEC d'accéder à l'eau est le busage d'une portion du ruisseau de Drémont qui permettra ensuite l'implantation d'une retenue d'eau en fond de vallon.

La réserve permettra de répondre à 70 % des besoins du GAEC Bentley, et ainsi assurer sa pérennité.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Le travaux seront réalisés en période de basses eaux entre septembre-octobre, après la prise des niveaux.

Busage d'un tronçon de 220 mètres linéaires :

- Le tronçon est à sec sur cette période, s'il y a un écoulement, il sera mis hors d'eau.
- Décaissement de 30 cm et mise de côté des matériaux
- Reconstitution du lit du cours d'eau avec les matériaux
- Dépôt des buses

Construction de la réserve :

- Décapage de la terre végétale et mise de côté
- Ancrage des futurs remblais
- Terrassement
- Compactage des digues
- Réglage des talus et du fond
- Etanchéification naturelle avec les matériaux de nature argileuse présents sur place et issus des travaux
- Constructions des organes de sécurité (dispositifs d'alimentation, de vidange, déversoir de crue dimensionné pour évacuer un débit de crue centennal)
- Contrôle et vérifications
- Remise en état du site

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Conformément au SDAGE Seine Normandie, le prélèvement dans le cours d'eau pour remplir la réserve se fera uniquement entre le 1er octobre et le 14 juin par gravité à partir d'un ouvrage répartiteur de débit en amont de la réserve.

Entre le 15 juin et le 30 septembre, la totalité des eaux rejoindront l'aval sans retard ni altération. Un système de vanne manuelle permettra l'interruption du remplissage de la réserve.

La réserve sera équipée d'un déversoir de crue et d'un dispositif de vidange.

La réserve sera exploitée :

- pour l'abreuvement : toute l'année
- pour l'irrigation : entre avril et septembre, elle se fera au goutte-à-goutte, permettant une meilleure gestion de l'eau.

Le ruisseau de Drémont ne présente pas de sources entre sa source principale et le projet de réserve.

Les sources présentes en aval de la réserve, qui permettent de soutenir le débit du ruisseau notamment à l'étiage, ne seront pas captées.

La réserve permettra de répondre à 70 % des besoins du GAEC Bentley, et ainsi assurer sa pérennité.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Dossier loi sur l'eau (autorisation sans enquête publique) :

rubriques 3.1.2.0 : busage du cours d'eau - 220 m linéaire (A)

3.2.3.0 : création d'un plan d'eau - inf à 3 ha (D)

3.2.2.0 : Installation dans le lit majeur d'un cours d'eau - inf à 10 000 m² (D)

1.2.1.0 : Prélèvement dans un cours d'eau - sup à 5 % du débit (A)

3.3.1.0 : Absence de zone humide (non concerné)

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Longueur busage	220 m
Longueur réserve	200 m
largeur réserve	120 m
Surface totale	14 700 m ²
Surface miroir d'eau	12 800 m ²
Hauteur d'eau maximale	5,60 m
Volume réserve	31 900 m ³

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Anthien (58)

Coordonnées géographiques¹

Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. 0 3 ° 7 5 ' 5 6 " 95 Lat. 4 7 ° 3 2 ' 7 8 " 11

Point d'arrivée :

Long. 0 3 ° 7 5 ' 4 7 " 32 Lat. 4 7 ° 3 2 ' 5 9 " 29

Communes traversées :

Anthien (58)

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Partiellement incluse dans la ZNIEFF 2 : Vaux d'Yonne (260009937)
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	A 700 m du Parc Naturel Régional du Morvan.
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'étude pédologique réalisée en mars 2021 montre l'absence de zone humide. L'absence de zone humide au droit du site a été confirmée par la DDT lors d'une visite sur le site.

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet est situé entre 1 et 2 km des sources AEP de Pouques Lormes, et à 470 m du périmètre de protection éloigné de la source de l'Huis Tardy. Les sources sont situés sur le versant opposé au projet de la réserve.
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site le plus proche au titre de la directive Natura 2000 - Directive Habitats "Gites et habitats à Chauves-souris en Bourgogne" est éloigné de 10km.
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le remplissage de la réserve par les eaux superficielles s'effectuera conformément au SDAGE Seine-Normandie, en période hivernale dite hautes eaux, entre le 1er octobre et le 14 juin, pour un volume de 31 900 m3. Le GAEC Bentley remplira principalement la réserve à partir du ruisseau de Drémont entre le 1er novembre et le 30 avril.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Il n'y aura aucun prélèvement en nappe souterraine.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La création de la réserve ne sera pas excédentaire en matériaux. Les matériaux seront ré-utilisés pour la création de la digue et l'étanchéification de la réserve.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'étude pédologique montre l'absence de zones humides au droit du projet de réserve. On note l'absence de flore et de faune dans la portion concernée par le busage, ainsi qu'en amont et en aval. La réserve n'est pas réalisée en barrage du cours d'eau, donc il n'y a pas d'obstacle à la continuité écologique.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La réserve consomme une surface agricole actuellement en prairie. Cette consommation est compensée par l'usage agricole de la réserve (abreuvement et irrigation de noyers).
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	La création de la réserve sera source de bruits (engins de terrassement), ces nuisances sonores seront limitées dans le temps (période des travaux : 1 mois), et seront uniquement en journée. L'exploitation de la réserve pourra être source de bruit via le pompage mais ce sera très localisé (quelques mètres).

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>La création de la réserve pourra être source de vibrations, ces nuisances seront limitées dans le temps (période de travaux), et dans l'espace (périmètre du chantier de terrassement).</p> <p>L'exploitation de la réserve n'engendrera pas de vibrations.</p>
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La réserve sera située en fond de vallon. Elle ne portera pas atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La création de la réserve va engendrer une modification de l'usage du sol sur une petite surface (1,5 ha), avec un stockage de l'eau pour l'abreuvement et l'irrigation de noyers. Elle sera située sur une zone non cultivée (prairie).

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Une attention particulière est portée sur la date des travaux (période de basses eaux).

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet ne nécessite pas d'évaluation environnementale, compte tenu que :

- la création de la réserve ne présente pas d'effets négatifs notables sur l'environnement ou la santé humaine,
- la création de la réserve et son exploitation sont compatibles avec la réglementation en vigueur,
- le milieu actuellement en prairie ne présente pas de caractéristiques remarquables (absence de zone humide),
- les pratiques agricoles du GAEC sont vertueuses (agroforesterie, irrigation au goutte à goutte, absence de produits phytosanitaires, vergers en Agriculture Biologique).
- le projet a un impact positif sur le climat avec le stockage de carbone.

Le projet de réserve permettra la pérennisation de l'activité agricole et de l'élevage du GAEC Bentley.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à Anthien

le, 16 janvier 2023

Signature

